

Contrat de panier de légumes Saison 16 : du 7 mai au 22 octobre 2024

Le collectif AMAPapille a pour objet, dans le respect de son règlement intérieur :

- de permettre aux habitant.e.s du quartier de s'approvisionner régulièrement en produits issus de l'agriculture biologique
- de favoriser une agriculture paysanne et durable sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteur.ice.s et consomm'acteur.rice.s
- de promouvoir des produits de qualité, de saisons, variés, écologiquement sains et socialement équitables
- de limiter les dépenses énergétiques liées aux transports en favorisant un approvisionnement en produits locaux
- de permettre à ses adhérent.e.s de retrouver des liens avec la terre et ses paysans

1- Objet

Il est proposé des paniers de légumes répondant au cahier des charges de l'agriculture biologique (AB) au prix de 9 ou 12€ pour un panier hebdomadaire.

Les producteurs sont :

- **Ronan Derrien et Thibault Le Berre**, à la ferme *Au Gré des Champs*, sur la commune de Chantepie, produisant des légumes de plein champ et des légumes sous serre.
- **Emmanuelle Deraeve et Charlène Tortay** à la ferme *Gaec Plantago*, sur la commune de Corps-Nuds, produisant des légumes sous serre et des plantes aromatiques.

2- Termes du contrat

Conformément au règlement intérieur, l'adhérent.e doit préfinancer la production, de ce fait les chèques seront remis au référent paniers au moment de l'engagement avec le présent contrat ; pour chaque contrat, deux chèques (ou séries de chèques) seront établis : l'un à l'ordre de « **GAEC Au gré des Champs** ».

l'autre à l'ordre de « **GAEC Plantago** ».

Aucune période d'essai n'est prévue. Ils pourront être encaissés en une, deux ou trois fois par les producteurs.

Vous vous engagez à venir chercher vos 23 paniers de légumes pendant la durée du contrat chaque mardi à la MJC du Grand Cordel, 18 rue des Plantes à RENNES, entre 18h30 à 19h30 et être à jour de votre cotisation à la MJC du Grand Cordel.

En cas d'indisponibilité, l'adhérent(e) doit s'arranger avec un proche ou un(e) autre adhérent(e). Dans le cas où les paniers ne sont pas récupérés, ils sont donnés à une structure associative.

Il n'y a pas de suspension de contrat, ni de transfert des quantités, ni de remboursement possible. L'engagement est pris pour la saison.

Vous disposez de 2 jokers-vacances, merci de barrer obligatoirement les 2 semaines pendant lesquelles vous ne prendrez pas de panier :

07/05 – 14/05 – 21/05 – 28/05 – 04/06 – 11/06 – 18/06 – 25/06 – 02/07 – 09/07 – 16/07 – 23/07 – 30/07 – 06/08 – 13/08 – 20/08 – 27/08 – 03/09 – 10/09 – 17/09 – 24/09 – 01/10 – 08/10 – 15/10 – 22/10

Les livraisons ont lieu les mardis (dates indiquées plus haut) de 18h30 à 19h30 dans la cafétéria de la MJC du Grand Cordel, 18 rue des Plantes à Rennes.

Ce contrat est établi en 1 exemplaire entre :

<p>Les Producteurs :</p> <p>Charlène Tortay P/o Emmanuelle Deraeve et Ronan Derrien et Thibault Le Berre</p> <p>Fait le/...../.....</p> <p>Signature</p>	<p>L'adhérent(e):</p> <p>M</p> <p>Tel.....</p> <p>Mail.....</p> <p>Fait le/...../.....</p> <p>Signature :</p>	<p>Je souhaite un Panier à 9 euros :</p> <p><input type="checkbox"/> 23 paniers soit 207€ répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 73,60 € à l'ordre de GAEC au Gré des Champs - 133.40 € à l'ordre du GAEC Plantago <p>Panier à 12 euros :</p> <p><input type="checkbox"/> 23 paniers soit 276€ répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 110,40€ à l'ordre de GAEC au Gré des Champs - 165,60 € à l'ordre du GAEC Plantago
---	--	---